La recherche suisse s'ouvre sur le monde

Autor(en): **Auger, Denis / Kleiber, Charles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (2000)**

Heft 133

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-847623

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La recherche suisse s'ouvre sur le monde

Charles Kleiber, secrétaire d'État à la Science et à la Recherche de la Confédération, dresse l'état des lieux de la recherche suisse, de ses atouts, et de ses nécessaires évolutions.

Denis Auger

Quels sont les secteurs de pointe de la recherche suisse ?

Les secteurs de pointe sont les secteurs qui sont liés à une tradition, qui sont construits dans la durée. On juge ces secteurs par une technique imparfaite, mais acceptée, validée par le monde scientifique, qui est le facteur d'impact des articles scientifiques. Alors, où est-on fort ? On est fort, d'une manière générale dans la biologie, avec des accents en immunologie. On a une tradition qui est liée à la tradition industrielle, qui est autour de la micromécanique, et cette tradition débouche progressivement sur des technologies encore plus petites, qui sont les nanotechnologies. Là, on a quelque chose à dire, on a quelque chose à faire. Nous avons aussi quelques nécessités de développement dans des domaines qui pour moi sont prioritaires, les sciences sociales et humaines. Elles sont trop liées à l'histoire de notre pays, pas assez internationales, les scientifiques de ces branches travaillent maintenant là-dessus.

Comment est financée la recherche suisse ?

En gros, c'est deux tiers de financements privés, ce qui est exceptionnellement élevé, et un tiers de financement public. Le financement public est le fait, pour un peu plus de 50 %, de la Confédération, le reste étant le fait des cantons.

Au-delà des polys, quels sont les grands instituts de recherche ?

Il y a les instituts qui sont liés aux polys. À part cela, chaque université a développé des instituts dans des domaines spécialisés, il y a des constructions mixtes entre l'industrie et l'université, comme le Biozentrum de Bâle, qui travaille dans le domaine des sciences de la vie, mais vous en avez aussi dans le domaine des relations internationales à Genève, à Lausanne pour la recherche sur la cancer, etc.

La France forme des ingénieurs généralistes, la Suisse et l'Allemagne plutôt des spécialistes. Est-ce que, à votre avis, cela change quelque chose pour la recherche ?

On peut décrire cette situation de façon un peu plus différente. L'Allemagne et la Suisse ont une tradition d'apprentissage, de création des métiers, liée à la pratique. Cette tradition est née avec le développement industriel. À côté de cela, on a créé des grandes écoles, et notre problème aujourd'hui, c'est de concilier la voie de la formation universitaire de type professionnel orientée vers la recherche appliquée, et la voie de recherche universitaire plus académique, orientée davantage vers la recherche fondamentale. Nous devons faire cela. La France a une tradition complètement différente. Il n'y a pas eu en France de développement de ce que l'on appelle en Suisse l'apprentissage, qui a pris énormément d'importance, et qui sous-tend encore aujourd'hui l'ensemble des écoles professionnelles de type universitaire. Comment comparer ces deux traditions ? Sans être chauvin, j'ai quand même une préférence pour la voie plus difficile du système dit dual, où on met ensemble des cultures de recherche, académique et appliquée, différentes, et des formations qui relèvent là aussi de cultures différentes. C'est plus difficile mais je crois que cela peut être extrêmement fécond.

À votre avis, qu'est ce qui pousse un chercheur suisse à s'installer en France, ou un chercheur français à s'installer en Suisse ?

J'ai fait hier un exposé à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, et une chercheuse, professeur là, m'a dit : « c'est très simple chez vous, vous payez bien ». Il y a peut-être cela, mais j'ai tout de suite corrigé et elle était d'accord : c'est moins le salaire qui compte que la possibilité de créer un environnement de recherche, c'est-à-dire donner des moyens de recherche : un laboratoire, des collaborateurs, etc. La Suisse, traditionnellement, a beaucoup investi dans la recherche et a un avantage. Nous devons poursuivre notre effort, nous devons, face aux États-Unis en particulier, investir bien davantage. Les Français auraient donc intérêt si nous nous développons bien, à venir enrichir la science suisse, mais dans une perspective européenne. Je souhaite beaucoup que les Suisses se confrontent à d'autres cultures. Il faudrait alors que le système français soit plus ouvert. Nous avons, nous, 17 % d'étudiants étrangers,

35 à 40 % de professeurs étrangers, nous sommes une terre d'accueil pour les étudiants et les professeurs. Pour que les échanges avec la France se fassent, il faut que la France en fasse autant.

Beaucoup d'étudiants suisses vont faire leurs études à l'étranger et ne souhaitent pas rentrer en Suisse après leurs études. Beaucoup d'étudiants étrangers viennent faire leurs études en Suisse, souhaiteraient rester, mais ne peuvent pas rester…

C'est exact. Pour la première situation, le plus grand nombre, après cinq ans, ont le désir de revenir en Suisse, les enfants sont nés, ils ont grandi, il faut aller à l'école, ils reviennent. La plupart souhaitent revenir. Peuvent-ils ? Pas toujours. Il faut créer des conditions pour qu'ils puissent venir quand ils le souhaitent, et pour cela, il faut créer des postes, il faut investir. Il faut peut-être aussi donner des bourses, des bourses qui ont ceci de particulier, qu'il y a un premier volet qui permet d'étudier dans un pays étranger, de se plonger dans la culture de ce pays, dans sa tradition scientifique, un second volet où vous revenez en Suisse avec la même bourse, ou alors, à partir de là, étant de retour chez vous, vous pouvez voir quelles sont les possibilités de carrières qui s'offrent à vous. Pour les étudiants étrangers qui viennent en Suisse, nous devons faire un grand effort d'accueil, de simplification des formalités administratives, et les accords bilatéraux qui viennent d'être signés sur la question de liberté de circulation des personnes règlent pour l'essentiel ce type de problèmes.

D'une manière plus générale, que vont changer pour les chercheurs les accords bilatéraux ?

Première chose : l'ensemble de la communauté scientifique suisse aura accès à l'ensemble des résultats de la recherche du cinquième, bientôt sixième programme cadre (grand programme de développement d'une recherche commune), alors que nous n'avions accès jusque là qu'aux résultats des recherches dans lesquelles les Suisses étaient impliqués. Autre conséquence : nous étions sur un strapontin, nous étions dans l'antichambre dans ces programmes, maintenant, dès l'entrée en vigueur de ces accords, la communauté scientifique suisse sera partie aux décisions principales qui orientent ces programmes. De plus, au lieu d'avoir l'impossibilité d'être chef de projet, et d'avoir deux partenaires, nous pourrons être chefs de projets et avoir un seul partenaire, c'est dire que la marge de manœuvres des scientifiques suisses, dans l'environnement de la recherche européenne, sera plus grande. Nous sommes heureux de pouvoir quitter le système actuel de « partenariat silencieux » pour cette nouvelle phase où nous sommes associés.

Les chercheurs ont-ils une nationalité, ou forment-ils une communauté internationale ?

Les deux. Il y a une communauté internationale de chercheurs : on partage le métier, les espoirs, les projets, la passion de la connaissance, tout cela n'a pas de frontière. Mais il y a aussi des cultures, des appartenances, et là, on appartient à une autre communauté qui vous donne aussi son identité, c'est la communauté nationale, parfois en Suisse, la communauté cantonale ou de ville.

Quel est le montant des investissements nécessaires pour éviter la fuite des cerveaux suisses ?

Je plaide, auprès des instances politiques, pour une forte augmentation des ressources. Nous avons eu pour la période 2000-2003, la possibilité d'augmenter les ressources de 10 %. Cela permet de mettre un petit peu d'huile dans les rouages, de créer des postes supplémentaires et de donner de l'espoir aux scientifiques suisses qui sont expatriés. Pour la période 2004-2007, je plaide pour une augmentation très importante, au moins le double de celle que nous avons obtenue, ne serait-ce que parce que le nombre d'étudiants en Suisse est en forte croissance, et aujourd'hui le coût par étudiant diminue, ceci dans une perspective de renforcement de la qualité de l'enseignement en Suisse, comme une carte de visite, en même temps comme la possibilité de faire des étudiants à l'étranger nos vrais ambassadeurs à l'extérieur, cette perspective s'impose davantage.

Quel est le montant de la recherche dans le budget de la Confédération ?

Il y a un pourcentage par rapport au Produit national brut, avec le privé, qui est de l'ordre de 2,8 %, ce qui met la Suisse dans les pays de tête. Dans le budget fédéral, il y a environ 4 milliards de francs suisses pour la recherche. Il faut insister sur le fait que c'est un peu plus de la moitié de ce que mettent les cantons ensemble.

Que pensez-vous du projet « Swiss talents » ?

C'est un beau projet, qui a d'ailleurs été développé par des collaborateurs du secrétariat d'État à la Science, qui a l'avantage d'être simple, pas coûteux, et de mettre des gens en relation, de leur donner une information sur les possibilités d'emplois, de confronter l'offre et la demande, c'est une excellente chose. Le projet sera de plus en plus étendu à d'autres parties du monde, et plus seulement aux États-Unis.

Que souhaiteriez-vous dire aux chercheurs suisses installés en France ?

J'aimerais leur dire qu'ils ont un privilège d'être en France, de se mêler à cet esprit français, à sa dynamique. Ce côtoiement les enrichit, et s'ils reviennent en Suisse, il enrichira la Suisse.